



KPMG Entreprises
Immeuble le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 21 11
Site internet : www.kpmg.fr

Association Amitié La Poste France Télécom

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012
Association Amitié La Poste France Télécom
45, Rue Eugène Oudiné - 75013 Paris
Ce rapport contient 11 pages
Référence : NB/MCN



KPMG Entreprises
Immeuble le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 21 11
Site internet : www.kpmg.fr

Association Amitié La Poste France Télécom

Siège social : 45, Rue Eugène Oudiné - 75013 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Amitié La Poste France Télécom, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe concernant la provision des indemnités de départ à la retraite.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

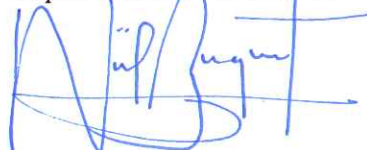
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

La Défense, le 26 avril 2013

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Noël Bugnet
Associé



AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM
45 RUE EUGENE OUDINE
75013 PARIS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2012

AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

ACTIF en Euro	31/12/12			31/12/11	PASSIF en Euro	31/12/12	31/12/11
	Brut	Amort et prov.	Net.	Net.			
Actif Immobilisé					Fonds propres		
Immos corporelles	215 006	193 005	22 001	20 817	Réserves statutaires	1 065 580	1 023 820
Autres Immos financières	2 007		2 007	1 799	Résultat	65 637	41 760
					Fonds dédiés	362 798	360 455
					Subventions d'investissement	16 386	14 269
					Provisions pour risques	10 627	
Total 1	217 013	193 005	24 008	22 616	Total 1	1 521 028	1 440 304
Actif circulant					Dettes à court terme		
Avances et acomptes	375		375	0	Fournisseurs et comptes ratt.	141 022	69 530
Créances et comptes ratt.	120 772		120 772	65 436	Dettes fiscales et sociales	114 225	77 996
VMP	1 336 487		1 336 487	1 336 487	Autres dettes	341	849
Disponibilités	292 281		292 281	148 119			
Total 2	1 749 915	0	1 749 915	1 550 042	Total 2	255 588	148 375
Charges constatées d'av.	2 693		2 693	16 021	Produits constatés d'av.		
Total 3	2 693	0	2 693	16 021	Total 3	0	0
Total ACTIF	1 969 621	193 005	1 776 616	1 588 679	Total PASSIF	1 776 616	1 588 679

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

	2012	2011
PRODUITS : prestations en nature La Poste	719 073	722 969
CHARGES : mises à disposition gratuites de biens et services	719 073	722 969

AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012

COMPTE DE RESULTAT EN EURO	2012	2011
Subventions d'exploitation	1 293 652	1 199 881
Cotisations	14 670	15 105
Autres produits	3 969	31 267
Fonds dédiés utilisés	23 495	0
I - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 335 786	1 246 253
Achats d'approvisionnements	1 880	2 203
Autres charges externes	748 679	703 926
Impôts, taxes et versements assimilés	30 251	20 455
Rémunérations du personnel	317 507	221 608
Charges sociales	141 698	96 215
Dotations aux amortissements et aux provisions	18 448	6 472
Autres charges	1 806	3 951
II - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 260 269	1 054 830
III - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)	75 517	191 423
IV - RESULTAT FINANCIER	1 784	2 873
Produits exceptionnels (a)	14 590	10 309
Charges exceptionnelles	416	294
V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	14 174	10 015
VI - SOLDE INTERMEDIAIRE (III + IV + V)	91 475	204 311
VII - Engagements à réaliser sur ressources affectées	25 838	162 550
RESULTAT (VI - VII)	65 636	41 761
(a) dont quote-part de subvention d'investissement	6 444	4 805

AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM

45 rue Eugène Oudiné

75013 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Avant répartition, l'exercice clos le 31 décembre 2012 dégage un bénéfice de 65 637 €. Le total du bilan est de 1 776 616 €.

Le compte de résultat de l'exercice présente un total des produits de 1 362 787 € et des charges pour un montant de 1 297 151 €.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2012.

Le Groupe La Poste a versé une subvention exceptionnelle de 50 000 € pour participation à la réalisation du nouveau site Internet. En 2012, conformément aux accords passés avec **le Groupe La Poste**, le départ en retraite le 1^{er} octobre d'un agent mis à disposition a donné lieu au versement d'une AFS (aide financière de substitution) de 13 242 €.

La totalité de la subvention de fonctionnement s'élève à 838 242 € dont 8 562 € de subvention d'équipement.

Les autres éléments de la convention n'ont pas subi de modification particulière, à savoir :

- les salaires et charges sociales de 12 emplois repères mis à disposition, les valorisations des Autorisations Spéciales d'Absence accordées aux militants bénévoles et celles des locaux mis à disposition de l'association ont été portés en hors bilan en « engagements reçus » et en compte de résultat en « évaluation des contributions en nature » pour un montant total de 719 073 €. Ce montant se répartit comme suit :

✓ Salaires et charges sociales des agents AMDIS.....	526 793 €
✓ Autorisations Spéciales d'Absence.....	95 200 €
✓ Locaux mis à disposition.....	97 080 €

En 2012, **France Télécom Orange** a versé une subvention exceptionnelle de 20 000 € dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de l'association.

Aucune modification par rapport à l'exercice précédent dans la prise en compte des différents éléments dans la convention signée avec France Télécom Orange, à savoir :

- la subvention de fonctionnement de 287 420 € sans changement par rapport à 2011,

- les salaires et charges des 2 agents entièrement subventionnés ont été portés en « produits d'exploitation » pour 113 174 € et la refacturation pour 118 704 € en « autres achats et charges externes ». L'écart de 5 530 € a été imputé en « subvention à recevoir »,
- de la même manière, 3 locaux entièrement subventionnés en 2012 ont été constatés en produits et inscrits ensuite en « loyer » pour 7 028.00 € et refacturés pour 7 190 €. La différence de 162 € est inscrite en subvention à recevoir.

Les notes présentées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations

Les immobilisations sont valorisées à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire dont le taux est déterminé en fonction de leur durée d'utilisation.

Celles-ci se ventilent ainsi :

- Bâtiments	10 %
- Agencements	10 %
- Matériel de transport	20 %
- Matériel de bureau	20 %
- Matériel informatique	entre 20 et 33 %
- Mobilier de bureau	entre 10 et 20 %
- Matériel d'animation	20 %

- Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées sur la base des dépôts versés pour l'utilisation des cartes de carburant.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et correspondent à :

- subvention exceptionnelle à recevoir du Groupe La Poste pour le site Internet de 50 000 €
- des avances de frais accordées aux Responsables de Département
- deux subventions de régulation sur loyers et AMDIS à recevoir de France Télécom Orange
- des produits à recevoir comprenant essentiellement le montant de la vente à la compagnie d'assurance d'un véhicule sinistré et des remboursements concernant des fins de contrats de location d'ALD Automotive.

- Valeurs mobilières de placement

Elles sont comptabilisées au coût historique et les cessions sont enregistrées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur globale d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur du portefeuille de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2012 s'élève à 1 424 180,63 € soit une plus-value latente de 87 693,48 €.

- Disponibilités

Les disponibilités correspondent aux sommes disponibles à La Banque Postale (211 029,16 €) et à la CNE (79 299,84 €).

Les intérêts à percevoir sur la CNE au titre de l'exercice 2012 ont été provisionnés pour 1 784,24 €.

- Fonds propres

Les fonds propres représentent :

- les réserves dont dispose l'association 1 065 580 €
- les subventions d'investissement qui ont financé pour partie les immobilisations. Elles font l'objet d'un amortissement selon la même durée que les immobilisations qu'elles ont servi à financer. 16 386 €
- les fonds spécifiquement dédiés à la réalisation de projets 362 798 €
dont
 - personnels 240 330 €
 - délégations 35 173 €
 - entretien 35 336 €
 - véhicules 36 780 €
 - Site Internet 15 179 €

- Provision des indemnités de départ à la retraite

Les engagements ont été provisionnés pour le premier exercice et s'élèvent au 31 décembre 2012 à 10 627 €. Ce montant, qui tient compte des charges sociales, a été calculé en tenant compte :

- du départ volontaire du salarié à 67 ans
- de la convention collective des acteurs du lien social et familial
- d'un correctif relatif à l'ancienneté
- des coefficients de taux de mortalité
- d'un correctif relatif du turnover du personnel
- d'un taux d'actualisation financier de 0 %

II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Produits à recevoir d'exploitation..... 120 431 €

Charges constatées d'avance d'exploitation.....		2 693 €
Charges à payer.....		202 084 €
• Dettes fournisseurs d'exploitation	141 022 €	
• Dettes fiscales et sociales	60 720 €	
• Subvention de fonctionnement à reverser	342 €	
Subvention d'exploitation La Poste.....		838 242 €
• Subvention de fonctionnement	779 681 €	
• Subvention d'équipement	8 561 €	
• Subvention exceptionnelle site Internet	50 000 €	
Subvention d'exploitation France Télécom Orange.....		433 630 €
• Subvention de fonctionnement	287 420 €	
• Subvention exceptionnelle 50 ^{ème} anniversaire	20 000 €	
• Rattrapage subvention 2011	6 008 €	
• Valorisation de 2 agents mis à disposition	113 174 €	
• Valorisation de 3 locaux mis à disposition	7 028 €	
Autres charges externes		748 679 €
dont		
• Honoraires	49 066 €	
• Personnel mis à disposition par F.T Orange	118 704 €	
• Locaux mis à disposition par F.T Orange	7 190 €	
• Locations véhicules	64 771 €	
• Locations immobilières	55 565 €	

III - AUTRES INFORMATIONS

L'association n'est pas assujettie à la TVA. Les charges sont donc comptabilisées toutes taxes comprises.

En 2012, l'effectif de l'association est composé de 11 agents mis à disposition par le Groupe La Poste, 2 Agents mis à disposition par France Télécom Orange, 10 salariés et d'une centaine de militants bénévoles des deux entreprises.

IV - TABLEAUX ANNEXES

Immobilisations

Intitulé	Valeur brute au 01/01/2012	Entrées	Sorties	Valeur brute au 31/12/2012
Brut	230 190	9 005	24 187	215 008
Amortissements	<209 372>	7 821	24 187	<193 006>
Net	20 818			22 002

Subventions d'équipement

Intitulé	Valeur brute au 01/01/2012	Entrées	Sorties	Valeur brute au 31/12/2012
Brut	152 549	8 561	20 770	140 340
Amortissements	<138 280>	6 445	20 770	<123 955>
Net	14 269			16 385